

**FICHE DE PRISE DE DÉCISION**

<b>Fiche de prise de décision : URBA-2016-198</b>
<b>Direction de l'urbanisme</b>
<b>Service de la planification et de l'aménagement du territoire</b>
<b>Objet : Adoption du Rapport annuel 2015-2016 - Région de la Chaudière-Appalaches - Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)</b>
<b>Date : Le 31 août 2016</b>

**ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)**

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a mis en place le Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) afin de contribuer au processus d'élaboration et de consultation des plans d'aménagement forestier intégré (PADF) et de permettre la réalisation d'interventions ciblées. Dans ce contexte, une entente de délégation a été signée par le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs ainsi que par la Ville de Lévis et l'ensemble des MRC de la région de la Chaudière-Appalaches afin de désigner la MRC de Montmagny comme délégataire de gestion du PADF pour la région.

Ainsi, lors de la séance ordinaire tenue le 14 mars 2016, le conseil de la Ville de Lévis, par la résolution CV-2016-02-53, a adopté le plan d'action 2015-2016 ainsi que le plan d'action 2016-2017 dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts de la région de la Chaudière-Appalaches (PADF). Aussi, le conseil de la Ville de Lévis, par la résolution CV-2016-05-45 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 24 mai 2016, a délégué le montant de 11 000 \$ à l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches pour réaliser des travaux sylvicoles en forêt privée sur le territoire de la ville de Lévis.

L'octroi d'une aide financière dans le cadre du PADF est conditionnel à l'adoption d'un rapport annuel par la Ville de Lévis et l'ensemble des MRC de la région de la Chaudière-Appalaches. Par conséquent, vous trouverez, joint à l'annexe 1, le rapport annuel élaboré dans le cadre de la première année du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) daté de juin 2016.

**ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)**

N/A

**ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION**

N/A

**FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)**

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
N/A				

Conformément au Règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires  Oui  Non  
Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
  - Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
  - Règlement « Omnibus » RV-\_\_\_\_\_, résolution CE-\_\_\_\_\_
  - Autre (spécifier) : \_\_\_\_\_, résolution CV-\_\_\_\_\_

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

**Commentaires**

Número du projet PTI : \_\_\_\_\_ Montants 2016 \_\_\_\_\_ 2017 \_\_\_\_\_ 2018 \_\_\_\_\_

Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :  Oui  Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : \_\_\_\_\_

Signature du responsable d'activité budgétaire \_\_\_\_\_ Date : 31, 08, 2016

**ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)**

Séance du conseil de la Ville du 12 septembre 2016.

**PERSONNES CONSULTÉES**

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence



**RECOMMANDATION (énoncé)**

La Direction de l'urbanisme recommande au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'adopter le « Rapport annuel 2015-2016 - Région de la Chaudière-Appalaches – Dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) », daté de juin 2016, joint à l'annexe 1, selon la résolution suivante proposée par la MRC de Montmagny, délégataire de gestion pour le Programme, soit :

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a mis en place le Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) afin de contribuer au processus d'élaboration et de consultation des plans d'aménagement forestier intégré (PADF) et de permettre la réalisation d'interventions ciblées;

ATTENDU QU'une entente de délégation a été signée par le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs ainsi que par la Ville de Lévis et l'ensemble des MRC de la région de la Chaudière-Appalaches afin de désigner la MRC de Montmagny comme délégataire de gestion du PADF pour la région;

ATTENDU QUE l'octroi d'une aide financière dans le cadre du PADF est conditionnel à l'élaboration d'un plan d'action par la MRC de Montmagny et à l'adoption de ce plan d'action par la Ville de Lévis et l'ensemble des MRC de la région de la Chaudière-Appalaches;

ATTENDU QUE l'octroi d'une aide financière dans le cadre du PADF est également conditionnel à l'élaboration d'un rapport annuel et à l'adoption de ce rapport annuel par la Ville de Lévis et l'ensemble des MRC de la région de la Chaudière-Appalaches;


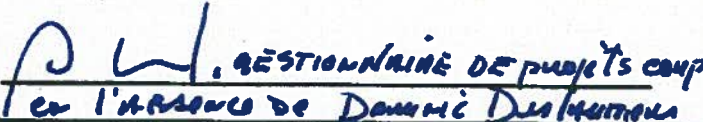
ATTENDU QUE le Rapport annuel 2015-2016 a été déposé au conseil de la Ville de Lévis;

Il est proposé par X, appuyé par Y,

Que la Ville de Lévis adopte le Rapport annuel 2015-2016 élaboré dans le cadre de la première année du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF), daté de juin 2016, joint à l'annexe 1.

**Liste des pièces jointes**

Annexe 1 : Rapport annuel 2015-2016 - Région de la Chaudière-Appalaches dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF), juin 2016

Préparé par : Julie Tremblay, urbaniste		Titre d'emploi : Conseillère en urbanisme		
Recommandé par : 				
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi			Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
Commentaires :				
Signature de la Direction :  GÉSTIONNAIRE DE PROJETS coop. Date : 31 / 08 / 2016 en l'absence de Dominic Desjardins				

<b>COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE</b>

Signature de la Direction générale :  Date : 2016.09.15

URBA-2016-198  
ANNEXE 1

# **Rapport annuel 2015-2016**

**Région de la Chaudière-Appalaches**

**Dans le cadre du**

**Programme d'aménagement  
durable des forêts**

**(PADF)**

**Juin 2016**

### **Préparation, rédaction et mise en page**

Mme Amélie Denoncourt, ing. f.  
Coordonnatrice du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) – Chaudière-Appalaches  
MRC de Montmagny

### **Révision**

M. Daniel Racine  
Directeur adjoint  
MRC de Montmagny

### **Révision linguistique et mise en page**

Mme Chantal Pelletier  
Adjointe administrative  
MRC de Montmagny

**MRC de Montmagny**  
6, rue Saint-Jean-Baptiste Est, bureau 300  
Montmagny (Québec) G5V 1J7  
Téléphone : 418 248-5985  
Télécopieur : 418 248-4624  
Courriel : [mrc@montmagny.com](mailto:mrc@montmagny.com)  
Site internet : [www.montmagny.com](http://www.montmagny.com)



## Table des matières

<b>Glossaire.....</b>	<b>iv</b>
<b>Abréviations et acronymes.....</b>	<b>iv</b>
<b>1. Mise en contexte .....</b>	<b>1</b>
<b>2. Rapport annuel 2015-2016 .....</b>	<b>2</b>
<b>2.1 Volet I .....</b>	<b>2</b>
<b>Activité I : Coordination de la TGIRT .....</b>	<b>3</b>
<b>Activité II : Acquisition de connaissances et documentation des enjeux.....</b>	<b>4</b>
<b>Activité III : Consultations publiques sur les PAFI.....</b>	<b>4</b>
<b>2.2 Volet II .....</b>	<b>5</b>
<b>2.3 Bilan .....</b>	<b>6</b>
<b>3. En terminant .....</b>	<b>6</b>

**Annexe I – Rapport annuel 2015-2016 pour dépôt à la DGSC du MFFP**

## Glossaire

<b>Déléataire de gestion :</b>	MRC désignée comme responsable de la coordination du Programme d'aménagement durable des forêts pour la région. La désignation se fait par une entente de délégation signée par l'ensemble des MRC de la région et par le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs.
<b>Promoteur :</b>	Responsable de la mise en œuvre d'un projet respectant le cadre établi par le Programme d'aménagement durable des forêts et le Plan d'action actuel. Le projet est préalablement autorisé par un répartiteur.
<b>Répartiteur :</b>	MRC, organisme ou regroupement de MRC responsable d'autoriser des promoteurs à réaliser des projets respectant le cadre établi par le Programme d'aménagement durable des forêts et le Plan d'action actuel. Un répartiteur peut choisir d'être lui-même promoteur.

## Abréviations et acronymes

<b>DGSC :</b>	Direction générale du secteur central
<b>LADTF :</b>	Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier
<b>MFFP :</b>	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
<b>PADF :</b>	Programme d'aménagement durable des forêts
<b>PAFI :</b>	Plan d'aménagement forestier intégré
<b>PDRF :</b>	Programme de développement régional et forestier
<b>TGIRT :</b>	Table de gestion intégrée des ressources et du territoire

## **1. Mise en contexte**

Dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF), la région de la Chaudière-Appalaches s'est vue accorder un montant de 243 391 \$ pour l'année financière 2015-2016. Elle a également pu récupérer un montant de 1 520 \$ provenant des sommes non engagées et non dépensées dans le cadre du précédent Programme de développement régional et forestier (PDRF). Le montant total disponible pour la région, en 2015-2016, était donc de 244 911 \$.

Toutefois, en raison de la courte période de temps séparant l'adoption du Plan d'action 2015-2016 et la fin de l'année financière 2015-2016, plusieurs dépenses et investissements prévus au budget n'ont pu être réalisés. Par conséquent, les sommes non utilisées en 2015-2016 seront reportées à l'année financière 2016-2017.

Les sections suivantes de ce rapport annuel présentent les budgets prévus ainsi que les dépenses et les investissements réalisés en 2015-2016.



## 2. Rapport annuel 2015-2016

Le tableau ci-dessous présente la répartition des budgets prévus ainsi que les dépenses et investissements réalisés en 2015-2016 pour chacun des deux volets du PADF.

Volet	Budget prévu 2015-2016	Pourcentage du budget global 2015-2016 <sup>1</sup>	Dépenses 2015-2016	Pourcentage du budget prévu 2015-2016
Volet I – Contribution au processus d'élaboration et de consultation des PAFI visés à la LADTF	18 000 \$	7 %	7 373,62 \$	41 %
Volet II – Réalisation d'interventions ciblées	226 911 \$	93 %	5 633,66 \$	2 %
<b>Budget global 2015-2016</b>	<b>244 911 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>13 007,28 \$</b>	<b>5 %</b>

### 2.1 Volet I

L'objectif du Volet I est de contribuer au processus d'élaboration et de consultation des PAFI visés à la LADTF. Le tableau ci-dessous présente la répartition des budgets prévus ainsi que les dépenses et investissements réalisés en 2015-2016 pour chacune des trois activités associées au Volet I du PADF.

Activité	Budget prévu 2015-2016	Pourcentage du budget global 2015-2016	Dépenses 2015-2016	Pourcentage du budget prévu 2015-2016
Activité I – Coordination de la TGIRT	18 000 \$	7 %	7 373,62 \$	41 %
Activité II – Acquisition de connaissances et documentation des enjeux	0 \$	0 %	0,00 \$	0 %
Activité III – Consultations publiques sur les PAFI	0 \$	0 %	0,00 \$	0 %
<b>Total</b>	<b>18 000 \$</b>	<b>7 %</b>	<b>7 373,62 \$</b>	<b>41 %</b>

<sup>1</sup> Exceptionnellement, pour l'année financière 2015-2016, les pourcentages associés à chaque volet ne respectent pas les pourcentages prescrits dans le cadre normatif du PADF. Toutefois, la situation sera corrigée lors des années à venir; à la fin des trois années du PADF, les pourcentages associés à chaque volet respecteront donc les pourcentages prescrits dans le cadre normatif du PADF.

**Activité I : Coordination de la TGIRT**

Cette activité répond à l'objectif 1.1 du PADF : coordonner le fonctionnement des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) déjà présentes sur le territoire.

Deux rencontres étaient prévues : l'une pour la TGIRT et l'autre pour l'Assemblée des partenaires. Seule la rencontre pour la TGIRT a eu lieu, la rencontre de l'Assemblée des partenaires ayant été reportée au mois de mai 2016 afin de permettre la participation de l'ensemble des groupes d'intérêt.

Le tableau ci-dessous présente la répartition du budget ainsi que les dépenses et investissements associés à la coordination de la TGIRT.

<b>Frais admissibles</b>	<b>Budget prévu 2015-2016</b>	<b>Dépenses 2015-2016</b>	<b>Pourcentage du budget prévu 2015-2016</b>
<b>Frais reliés au personnel</b>			
Salaires, charges et avantages sociaux	12 770 \$	4 882,70 \$	38 %
Frais d'inscription à des colloques, congrès, cours ou autres activités de formation	100 \$	79,99 \$	80 %
Espace de travail, équipement, matériel et frais de communication	2 130 \$	1 785,75 \$	84 %
<b>Frais reliés à la tenue des activités</b>			
Publicité, promotion, publication et articles promotionnels liés à la coordination de la TGIRT	300 \$	9,44 \$	3 %
Déplacement et représentation liés à la coordination de la TGIRT	700 \$	181,81 \$	26 %
Déplacement des délégués bénévoles	300 \$	0,00 \$	0 %
Dépenses et frais de location associés à la tenue des rencontres de la TGIRT	700 \$	433,93 \$	62 %
<b>Frais reliés à la reddition de comptes</b>			
Frais engagés en vue de la reddition de comptes	1 000 \$	0,00 \$	0 %
<b>Total</b>	<b>18 000 \$</b>	<b>7 373,62 \$</b>	<b>41 %</b>



**Activité II : Acquisition de connaissances et documentation des enjeux**

Cette activité répond à l'objectif 1.2 du PADF : favoriser l'acquisition de connaissances et la documentation des différents enjeux régionaux et locaux liés aux préoccupations des TGIRT de façon à appuyer les décisions et les orientations reliées à la planification forestière sur le territoire.

Toutefois, aucune activité d'acquisition de connaissances et de documentation des enjeux n'était prévue pour l'année financière 2015-2016. Conséquemment, aucun budget n'a été accordé pour cette activité en 2015-2016 et aucune dépense n'a donc été réalisée.

**Activité III : Consultations publiques sur les PAFI**

Cette activité répond à l'objectif 1.3 du PADF : mener les consultations publiques à l'égard des PAFI.

Toutefois, aucune consultation publique n'était prévue pour l'année financière 2015-2016. Conséquemment, aucun budget n'a été accordé pour cette activité en 2015-2016 et aucune dépense n'a donc été réalisée.



## 2.2 Volet II

L'objectif du Volet II est de permettre la réalisation d'interventions ciblées.

En raison du peu de temps disponible entre le moment où le Plan d'action 2015-2016 a été adopté et la fin de l'année financière 2015-2016, aucune intervention ciblée n'a pu être réalisée.

Toutefois, un montant non prévu au Plan d'action 2015-2016 a été utilisé pour l'administration du Volet II. Ces frais administratifs correspondent aux frais reliés à la préparation de l'appel de projet et au soutien à la réalisation d'interventions ciblées.

Le tableau ci-dessous présente la répartition du budget et des dépenses pour chacun des quatre types d'activités associés au Volet II du PADF.

Type d'activités	Budget prévu 2015-2016	Pourcentage du budget global 2015-2016	Dépenses 2015-2016	Pourcentage du budget prévu 2015-2016
Activités de type 0 – Administration du volet II	0 \$	0 %	5 633,66 \$	-
Activités de type I – Travaux sylvicoles en forêt privée	90 500 \$	37 %	0,00 \$	0 %
Activités de type II – Travaux associés à la voirie multiusage en forêt publique	90 500 \$	37 %	0,00 \$	0 %
Activités de type III – Activités favorisant l'aménagement forestier et la transformation du bois	45 911 \$	19 %	0,00 \$	0 %
<b>Total</b>	<b>226 911 \$</b>	<b>93 %</b>	<b>5 633,66 \$</b>	<b>2 %</b>

## 2.3 Bilan

Le tableau ci-dessous présente le bilan de l'année financière 2015-2016 ainsi que le montant non utilisé à reporter en 2016-2017.

<b>Montant disponible en 2015-2016</b>		<b>244 911,00 \$</b>
<b>Montant utilisé en 2015-2016</b>	-	<b>13 007,28 \$</b>
<b>Report du montant des années antérieures</b>	+	<b>0,00 \$</b>
<b>Montant à reporter en 2016-2017</b>	=	<b>231 903,72 \$</b>

## 3. En terminant

Ce Rapport annuel 2015-2016 doit être approuvé par l'ensemble des MRC de la région de la Chaudière-Appalaches. Pour ce faire, le conseil des maires de chaque MRC doit, par résolution, approuver le Rapport annuel 2015-2016. Puis, le rapport doit être signé par le directeur général de chacune des MRC de la région. Le Rapport annuel 2015-2016 sera par la suite déposé à la DGSC du MFFP sous forme de tableaux qui sont présentés à l'annexe I de ce document.

**Annexe I**  
**Rapport annuel 2015-2016 – Chaudière-Appalaches**  
**Pour dépôt à la DGSC du MFFP**



Tableau 1 : Contribution au processus d'élaboration et de consultation des plans d'aménagement forestier intégré visés à la LADTF

Plan d'action 2015-2016 – Chaudière-Appalaches			
Rapport annuel			
Activité	Prévision des dépenses	Résultat	Dépense totale au 31 mars 2016 <sup>2</sup>
<b>Activité I : Coordination de la TGIRT</b>			
<u>Frais reliés au personnel</u>			
- Salaires, charges et avantages sociaux	12 770 \$	- Salaires, charges et avantages sociaux (-7 887,30 \$)	4 882,70 \$
- Frais d'inscription à des colloques, congrès, cours ou autres activités de formation	100 \$	- Frais d'inscription à des colloques, congrès, cours ou autres activités de formation (-20,01 \$)	79,99 \$
- Espace de travail, équipement, matériel et frais de communication	2 130 \$	- Espace de travail, équipement, matériel et frais de communication (-344,25 \$)	1 785,75 \$
<u>Frais reliés à la tenue des activités</u>			
- Publicité, promotion, publication et articles promotionnels liés aux activités	300 \$	- Publicité, promotion, publication et articles promotionnels liés aux activités (-290,56 \$)	9,44 \$
- Déplacement et représentation	700 \$	- Déplacement et représentation (-518,19 \$)	181,81 \$
- Déplacement des délégués bénévoles	300 \$	- Déplacement des délégués bénévoles (-300,00 \$)	0,00 \$
- Dépenses et frais de location associés à la tenue de rencontres	700 \$	- Dépenses et frais de location associés à la tenue de rencontres (-266,07 \$)	433,93 \$
<u>Frais reliés à la reddition de comptes</u>			
- Reddition de comptes	1 000 \$	- Reddition de comptes (-1 000,00 \$)	0,00 \$
<b>Sous-total</b>	<b>18 000 \$</b>		<b>7 373,62 \$</b>

<sup>2</sup> Deux rencontres étaient prévues : l'une pour la TGIRT et l'autre pour l'Assemblée des partenaires. Seule la rencontre pour la TGIRT a eu lieu, la rencontre de l'Assemblée des partenaires ayant été reportée au mois de mai 2016 afin de permettre la participation de l'ensemble des groupes d'intérêt.

Plan d'action 2015-2016 – Chaudière-Appalaches

Rapport annuel			
Activité	Prévision des dépenses	Résultat	Dépense totale au 31 mars 2016
<b>Activité II : Acquisition de connaissances et documentation des enjeux</b>		<b>Résultats :</b>	
		Écarts entre le plan d'action et le rapport final :	
<u>Frais reliés au personnel</u>		<u>Frais reliés au personnel</u>	
- Salaires, charges et avantages sociaux	0 \$	- Salaires, charges et avantages sociaux (0 \$)	0 \$
- Frais d'inscription à des colloques, congrès, cours ou autres activités de formation	0 \$	- Frais d'inscription à des colloques, congrès, cours ou autres activités de formation (0 \$)	0 \$
- Espace de travail, équipement, matériel et frais de communication	0 \$	- Espace de travail, équipement, matériel et frais de communication (0 \$)	0 \$
<u>Frais reliés à la sous-traitance</u>		<u>Frais reliés à la sous-traitance</u>	
- Coût d'acquisition de services donnés en sous-traitance	0 \$	- Coût d'acquisition de services donnés en sous-traitance (0 \$)	0 \$
<u>Frais reliés à la tenue des activités</u>		<u>Frais reliés à la tenue des activités</u>	
- Déplacement et représentation	0 \$	- Déplacement et représentation (0 \$)	0 \$
- Déplacement des bénévoles	0 \$	- Déplacement des bénévoles (0 \$)	0 \$
- Dépenses et frais de location associés à la tenue de rencontres	0 \$	- Dépenses et frais de location associés à la tenue de rencontres (0 \$)	0 \$
<u>Frais reliés à la reddition de comptes</u>		<u>Frais reliés à la reddition de comptes</u>	
- Reddition de comptes	0 \$	- Reddition de comptes (0 \$)	0 \$
<b>Sous-total</b>	<b>0 \$</b>		<b>0 \$</b>



**Plan d'action 2015-2016 – Chaudière-Appalaches**

**Rapport annuel**

Activité	Prévision des dépenses	Résultat	Dépense totale au 31 mars 2016
<b>Activité III : Consultations publiques des PAFI</b>		<b>Résultats :</b>	
		<b>Écarts entre le plan d'action et le rapport final :</b>	
<u>Frais reliés au personnel</u>		<u>Frais reliés au personnel</u>	
- Salaires, charges et avantages sociaux	0 \$	- Salaires, charges et avantages sociaux (0 \$)	0 \$
- Espace de travail, équipement, matériel et frais de communication	0 \$	- Espace de travail, équipement, matériel et frais de communication (0 \$)	0 \$
<u>Frais reliés à la tenue des activités</u>		<u>Frais reliés à la tenue des activités</u>	
- Publicité, promotion, publication et articles promotionnels liés aux activités	0 \$	- Publicité, promotion, publication et articles promotionnels liés aux activités (0 \$)	0 \$
- Déplacement et représentation	0 \$	- Déplacement et représentation (0 \$)	0 \$
- Dépenses et frais de location associés à la tenue de rencontres	0 \$	- Dépenses et frais de location associés à la tenue de rencontres (0 \$)	0 \$
<u>Frais reliés à la reddition de comptes</u>		<u>Frais reliés à la reddition de comptes</u>	
- Reddition de comptes	0 \$	- Reddition de comptes (0 \$)	0 \$
<b>Sous-total</b>	<b>0 \$</b>		<b>0 \$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>18 000 \$</b>		<b>7 373,62 \$</b>



Tableau 2 : Réalisation d'interventions ciblées (Objectif 2)

Plan d'action 2015-2016 – Chaudière-Appalaches									
Rapport annuel									
Activité	Type de projets admissibles	Exemple de promoteurs	Objectif visé par l'activité	Indicateur	Cible	Source de financement autre (\$)	Prévision des dépenses	Résultat (en fonction des cibles)	Dépense totale au 31 mars 2016 <sup>3</sup>
Administration du Volet II <sup>4</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation des documents pour l'appel de projets</li> <li>- Appel de projets</li> <li>- Accompagnement des projets d'interventions ciblées</li> </ul>	- Délégué de gestion	- Favoriser la réalisation d'interventions ciblées dans la région			- Aucune	0 \$		5 633,66 \$
Travaux sylvicoles en forêt privée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux sylvicoles tels que décrits dans le Cahier d'instructions techniques pour la réalisation de travaux forêt-faune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Propriétaires forestiers</li> <li>- Agences de mise en valeur des forêts privées</li> <li>- Autres</li> </ul>	- Permettre la réalisation de travaux sylvicoles de type forêt-faune en forêt privée			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Propriétaires forestiers</li> <li>- MRC</li> <li>- Autres</li> </ul>	90 500 \$		0 \$

<sup>3</sup> En raison du peu de temps disponible entre le moment où le Plan d'action 2015-2016 a été adopté et la fin de l'année financière 2015-2016, aucune intervention ciblée n'a pu être réalisée.

<sup>4</sup> Ce type d'activité n'avait pas été prévu lors de l'élaboration du Plan d'action 2015-2016. Suite à des consignes complémentaires en provenance de la DGSC du MFFP, les dépenses reliées à la préparation d'un appel de projet et au soutien à la réalisation d'interventions ciblées ont été ajoutées aux dépenses admissibles dans le cadre du PADP.

Activité	Type de projets admissibles	Exemple de promoteurs	Objectif visé par l'activité	Indicateur	Cible	Source de financement autre (\$)	Prévision des dépenses	Résultat (en fonction des cibles)	Dépense totale au 31 mars 2016 <sup>5</sup>
Travaux associés à la voirie multiusage en forêt publique	- Remplacement de ponts ou de ponceaux - Réfection de chemins - Amélioration du drainage	- MRC - Municipalité - Parc régional - Détenteur de bail en forêt publique - ZEC - Autres	- Améliorer la qualité des chemins multiusages en forêt publique			- MRC - Municipalité - Parc régional - Détenteur de bail en forêt publique - ZEC - Autres	90 500 \$		0 \$
Activités favorisant l'aménagement forestier et la transformation du bois	- Travaux de caractérisation du territoire forestier <sup>6</sup> - Activités de transfert de connaissances	- MRC - Municipalité - OBNL - Organisme de recherche - Autres	- Favoriser l'aménagement forestier et la transformation du bois			- MRC - Municipalité - OBNL - Organisme de recherche - Autres	45 911 \$		0 \$
<b>TOTAL</b>							<b>228 911 \$</b>		<b>5 633,66 \$</b>

<sup>5</sup> En raison du peu de temps disponible entre le moment où le Plan d'action 2015-2016 a été adopté et la fin de l'année financière 2015-2016, aucune intervention ciblée n'a pu être réalisée.

<sup>6</sup> Dans un objectif d'évaluation du potentiel du territoire pour une optimisation de l'aménagement forestier.

Tableau 3 : Sommes non dépensées dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts au 31 mars 2016

	<b>Subvention octroyée 2015-2016</b>	<b>244 911,00 \$</b>
<b>-</b>	<b>Dépenses 2015-2016</b>	<b>13 007,28 \$</b>
<b>+</b>	<b>Report des années antérieures</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>=</b>	<b>Solde à reporter en 2016-2017</b>	<b>231 903,72 \$</b>



